

Samedi 08 Mars 2008

Numéro: 03 An : 2008

Périodicité: Bimestriel

PADER-RESOPP INFOS

Edito

Par Ousmane SARR, Informaticien-webmaster

Sommaire

Brèves.....	p1
Image du moment.....	p1
Zoom sur.....	p2-4
Les nouvelles par zone.....	p5
Événements à noter	p5
L'invité du numéro.....	p6-7
Humour.....	p8

Comité de Rédaction :

Volet Suivi Évaluation

A. Souirji : chargé de programme

A. Diop: chargé de programme adjoint

M. Mbaye: DAF

Conception graphique: Webmaster

8 mars: honneur aux femmes

A celles qu'on aime et à qui on devrait donner plus.....

Officiellement reconnue par les Nations Unies en 1977, la journée internationale de la femme est une forme de reconnaissance à toute l'action de la femme.

Le PADER-RESOPP, dont l'une des actions prioritaires est de magnifier le rôle des femmes en leur allouant spécifiquement une partie du financement par le biais des projets spéciaux, voudrait à travers ce numéro rendre un vibrant hommage à toutes les femmes paysannes qui s'activent dans tous les secteurs de l'économie rurale : production agricole, élevage, transformation, artisanat, commerce...

Ces femmes qui, en plus de ces activités potentiellement rémunératrices, s'occupent des enfants, des tâches ménagères (repas, recherche de bois, corvée d'eau, ...)

La femme rurale porte son monde comme elle porte son propre bébé dans le dos.

En plus des rubriques traditionnelles, ce numéro spécial retrace la vision et les activités phares du PADER dans le domaine du genre et donne également une vue globale de la politique nationale en la matière.

Bonne lecture et surtout bonne fête à toutes les nourrices du monde et en particulier à toutes les femmes paysannes.

Brèves

- 23 janvier 2008 Assemblée Générale extraordinaire COOPEC RESOPP
- Février 2008 démarrage construction du siège du RESOPP à Thiès
- 03 et 04 Mars 2008 réunion du comité directeur PADER-RESOPP

L'image du moment



Vannage de mil pour la consommation à la COOPAM par les femmes membres de la coopérative

Zoom



Aménagement de clais de séchage pour les femmes de Pointe Sarène



Recherche, transport et conservation d'eau dans des chambres à air par les femmes à Ndioum

Zoom sur..... Le « GENRE » au PADER

Définition du « genre »

Aujourd'hui, on serait tenté de dire que le genre est un vocable très controversé tant la signification qu'on lui accorde varie d'un pays à un autre, d'un contexte à un autre selon la perception et la sensibilité de chaque groupe ou individu.

En faisant un rapide survol des différentes définitions, on se rend compte que ce qui sous-tend le genre demeure les rapports sociaux entre les hommes et les femmes et la transformation de ces rapports selon la position sociale, les besoins et les conditions de vie.

Le genre ne s'intéresse pas donc seulement aux femmes, contrairement à certaines interprétations et certains messages véhiculés.

L'approche du PADER

Le PADER définit le genre comme une approche qui prend en compte les besoins aussi bien des hommes que des femmes. Cependant considérant la position sociale de la femme souvent reléguée au second plan, l'application conséquente de son approche met l'accent sur la promotion féminine.

C'est ainsi que des mesures sont orientées volontairement vers les femmes mais également vers les jeunes qui font partie des couches les plus vulnérables, nécessitant un appui particulier dans la perspective d'un développement durable.

L'application de ces mesures ne répond pas seulement aux besoins pratiques (bien-être matériel et satisfaction de besoins de première nécessité) mais aussi aux intérêts stratégiques, c'est-à-dire qu'elle vise l'amélioration de la condition sociale des femmes et des jeunes et au renforcement de leurs capacités comme une stratégie constructive et non compétitive.

Cette intégration du genre au PADER, considérée comme une activité transversale, émane d'un certain nombre de constats faits par EWA en 1997 :

- Les femmes sont souvent les plus dynamiques
- Les femmes ne se sentent pas assez prises en compte par les projets
- Les femmes sont sous représentées dans la prise de décision

Stratégie nationale

La mise en œuvre de cette approche se fait dans un contexte national globalement favorable eu égard à la politique, aux stratégies et réformes institutionnelles et juridiques existantes pour la réduction des inégalités de genre.

En effet, le Sénégal a ratifié plusieurs conventions internationales qui ont façonné ses textes de lois et règlements à savoir : la déclaration universelle des droits de l'homme, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, la convention relative aux droits des enfants, la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Même si la ratification de ces documents ne signifie pas automatiquement application, d'importantes initiatives sont prises au Sénégal ces dernières années :

- L'introduction de la loi sur la parité à l'assemblée nationale concernant la liste des candidats au scrutin de représentation proportionnelle pour les élections législatives en avril 2007
- L'ouverture plus large aux corps militaire et para militaire pour les filles
- La Mise en place d'une stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (SNEEG) pour la période 2005-2010
- La gratuité des soins de césarienne pour toutes les femmes
- La prise en charge médicale de l'époux et des enfants
- La révision de la constitution qui stipule clairement l'égalité des droits dans ses articles 1 et 7
- La mise en place d'argumentaires religieux musulmans et chrétiens en faveur de la promotion de la condition féminine
- Les campagnes de sensibilisation pour l'inscription massive des filles au CI (cours initial au cycle élémentaire) et leur maintien à l'école

Zoom



Projet spécial de poulailler dans la zone de Louga



Marie Tening Ndour du village de Roff, appuyée par le programme des projets spéciaux (PADER-Mbour)

Zoom sur..... Le « GENRE » au PADER

Actions et mesures concrètes au PADER ?

Au niveau du PADER, il faut magnifier la volonté affichée de EWA et de la coopération autrichienne et récemment d'ADG et du FBS d'intégrer le genre dans leur programme. Ce qui a abouti à la mise en œuvre de différents types de mécanismes et d'actions.

Au niveau encadrement

- La présence de cadres s'occupant spécifiquement des aspects de genre au niveau de chaque projet et à la Cellule Centrale.
- Le renforcement des capacités de ces cadres par de nombreuses formations sur les concepts et outils genre
- La création du Collectif genre du PADER, qui est un cadre regroupant les conseillères genre et la responsable de ce volet. Ce cadre offre l'opportunité à ses membres de développer des réflexions, de consolider des acquis dans le domaine du genre et de faire des propositions pertinentes pour une bonne prise en compte du genre dans le programme

Au niveau stratégique

- L'existence et la mise en œuvre du manuel de procédure FDL qui comporte dans ses principes une discrimination positive en faveur des femmes. Cette discrimination positive détermine le financement de Projets spéciaux spécifiques à l'endroit des femmes et des jeunes ;
- L'élaboration d'une stratégie genre qui donne les principales orientations stratégiques et opérationnelles et sert de cadre référentiel pour déterminer et mettre en œuvre les principales mesures appropriées. La mise en place de cette stratégie a été précédée de l'établissement d'une situation de référence qui a permis de faire ressortir les principales contraintes liées au genre dans les zones d'action du PADER
- Les contraintes identifiées sont d'ordre social, culturel et économique : Inégalité à l'accès et au contrôle de ressources entre les hommes et les femmes, Faible disponibilité des femmes due à leurs triples rôles, Faible participation des jeunes dans les activités, Soumission des femmes à leur mari et aux hommes d'une manière générale qui les empêche de prendre ou partager des décisions ou de s'exprimer dans les réunions mixtes
- Les axes stratégiques proposés dans le document tournent autour de 6 points :
 - Renforcement des capacités techniques des partenaires à la base en genre
 - Allègement des travaux des femmes
 - Renforcement des capacités financières
 - Renforcement de la position sociale des femmes
 - Communication/ Animation
 - Système de suivi - évaluation sensible genre

Au niveau opérationnel

- L'étalement de paiement des adhésions pour les femmes et les jeunes lors de l'installation des premières coopératives.
- L'instauration d'un système de quota pour la représentation dans les organes (nombre de femmes dans les organes proportionnel aux nombres de femmes membres). En effet, le système de quota, instauré par le PADER a beaucoup influé sur la représentativité au sein du RESOPP.
- La création de commissions de dynamique féminine dans chaque section villageoise pour s'occuper exclusivement des questions de femmes ; toutefois ces commissions ne sont pas encore très fonctionnelles et devraient être renforcées
- Animation/sensibilisation dans les villages par rapport aux pratiques qui freinent une bonne participation des femmes et des jeunes dans les activités du Programme
- Depuis 2001, un montant total de plus de 100 000 000 FCFA a été attribué pour le financement projets spéciaux destinés exclusivement aux femmes

Zoom sur..... Le « GENRE » au PADER

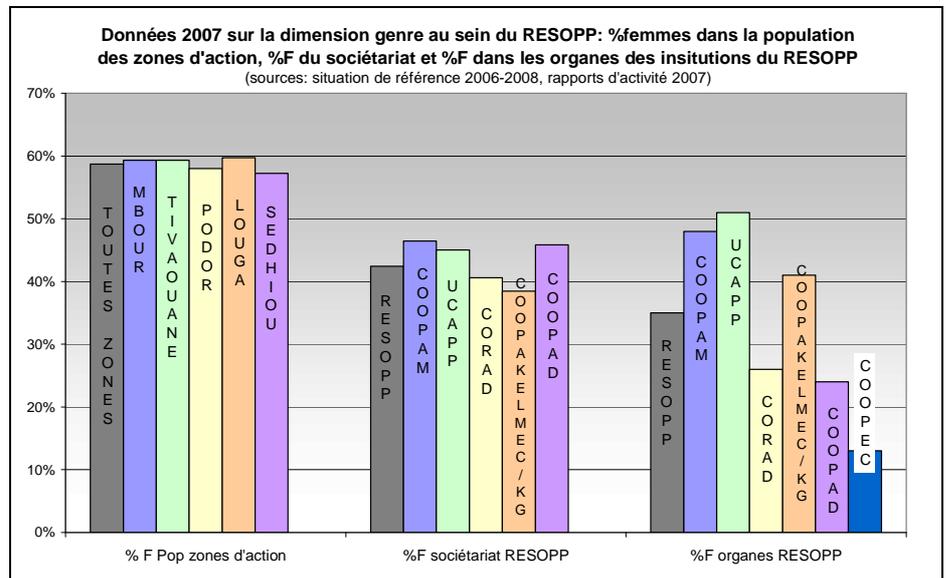
Zoom



Traitement et ensoleillement de cymbium (PADER-Mbour)

Chiffres au féminin:

Au PADER



Au Sénégal

Les chiffres suivants proviennent d'une étude faite en 2006 à la veille de la journée de la femme (source : Ministère de la famille, de l'entreprenariat féminin et de la microfinance).

Secteur	Donnée
Gouvernement	23 femmes ministres depuis 2000
Assemblée nationale	23 femmes sur 120 députés, soit 19%
Magistrature	15% des hauts postes de responsabilité
Commandement territorial	3 femmes sur un potentiel de 101 postes dans les gouvernances et préfectures
Conseils régionaux	61 femmes sur 470 conseillers, soit 14.5%
Conseils municipaux	1.133 femmes sur 4.216 conseillers, soit 27% 6 femmes maires sur les 103 soit 5.8%
Conseils ruraux	1043 femmes sur 9092 conseillers soit 11.3% 1 femme Présidente de Conseil Rural
Chefferie de villages	3 femmes sur 14.000 villages
Education : taux brut de scolarisation des filles	1999-2000 : 63.0% ; 2000-2001 : 64.8% ; 2001-2002 : 67.6% ; 2002-2003 : 72.3% ; 2004-2005 : 80.6%
Analphabétisme	près de 70%
Electorat	51% de l'electorat national
Travaux agricoles	Les femmes effectuent 85% des travaux agricoles
Charges domestiques	Les femmes supportent 90% des charges domestiques
Population	52% de la population du Sénégal

NECROLOGIE

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre collègue Aliou Diallo, conseiller en élevage du PADER-PODOR, arraché à notre affection le 29 février 2008.
Paix à son âme et que la terre lui soit légère. Amen.



Les nouvelles par zone

Nouvelles



Début des travaux de la construction du siège du RESOPP à Thiès

Evènements

PADER-PODOR

- . Mise en place programme multiplication de semences de riz pour la contre saison chaude (février 2008).
- . Triage, traitement et conditionnement des semences de riz (février-mars 2008).
- . Suivi du financement accordé aux groupements de femmes des sections villageoises de Mboyo Walo, Guédé Wuro et Thiélao (février 2008).

PADER-TIVAOUANE

- . Suivi des projets spéciaux groupements de femmes de Ndiaye Bopp, Kiwi, Darou Alpha, Pambal Boye (moulines à mil) en février-mars.
- . Inventaire et validation du patrimoine des coopératives de l'UCAPP
- . Recrutement en février 2008 d'une animatrice au sein de la CLAT(poste vacant).

PADER-MBOUR

- . Mise en oeuvre du plan intégré santé 2008 pour le district de Popenguine, Communauté rurale de Sindia (février 2008) : sensibilisations SIDA et distribution de moustiquaires
- . Démarrage du suivi de l'épargne des comités de dynamique féminine et des sections villageoises (mars-avril 2008).
- . Analyse impact des microcrédits attribués aux femmes de Sindia (février-mars 2008).

PADER-LOUGA

- . Assemblée générale COOPEC (zone de Louga) pour harmoniser les positions après la campagne de sensibilisation (janvier 2008).
- . Mise en place projets spéciaux (caisses villageoises) pour les nouvelles communautés rurales (Mbédiène, Bandégne, Thieppe, Diokoul Diawrigne, Kab Gaye, Ndande) en mars 2008.
- . Suivi construction antennes Thieppe et Diokoul Diawrigne (février 2008).

PADER-SEDHIOU

- . Sensibilisation et information des nouveaux villages de la COOPAD.
- . Démarrage campagne de commercialisation des grains : achat de 10 tonnes de maïs et 13 tonnes de mil.
- . Mission de suivi du comité de pilotage co-présidé par la DRDR, la Coopération Autrichienne et le Fonds belge de survie.
- . Formation sur le stockage, la conservation et le conditionnement aux niveaux village et coopérative.
- . Formation sur l'aviculture villageoise de 42 auxiliaires vétérinaires en février 2008.

RESOPP

- . Présentation du manuel de procédure du RESOPP lors de la réunion du conseil d'administration du RESOPP du 20 février 2008.
- . Démarrage construction siège RESOPP (février 2008)
- . Formation personnel technique COOPEC-RESOPP en gestion du crédit 29-31 janvier 2008, recrutement et mise en place du personnel complémentaire des agences et points de service (février-mars-avril 2008)

PADER

- . Réunion du Comité Directeur du PADER-RESOPP 3-4 mars 2008 en présence du représentant de la Coopération Autrichienne, du président d'ADG et du coordinateur d'ADG
- . Finalisation de toutes les enquêtes pour la situation de référence du PADER en janvier

Evènements à noter

- Planification des Assemblées générales des coopératives membres du RESOPP
- Finalisation du mémo de suivi-évaluation du PADER
- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de production de semences du RESOPP ; élaboration de la stratégie de commercialisation du RESOPP et de ses institutions
- Réunion du CD PADER-RESOPP prévue en avril 2008
- Formation des membres des organes de la COOPEC prévue en avril 2008
- Zone de Mbour : Phase de certification des semences de mil 8402 produites en 2007 par la COOPAM ; formation des auxiliaires
- Zone de Sédhio : Formation informatique du personnel du PADER-Sédhiou ; Démarrage de la construction de l'antenne de Djirédji
- Zone de Louga : Formation des relais et auxiliaires en mars 2008.
- Zone de Tivaouane : Poursuite du processus de fusion des coopératives et de mise en place de l'UCAPP

Invité



Aby Dieng, présidente de l'Association des Femmes transformatrices de Pointe Sarène

L'invité du numéro : l'AFET

Nous vous livrons ci-dessous les réponses recueillies lors d'une rencontre avec la présidente et quelques membres de l'Association des Femmes Transformatrices de Pointe Sarène.

Pouvez –vous présenter votre groupement ?

Nous sommes membres d'un GIE appelé « Bak Makné » et nous sommes aussi membres fondatrices de l'AFET dont la première assemblée a eu lieu le 15 Mars 2001 avec un grand appui du PADER.

L'AFET est l'Association des femmes transformatrices de Pointe Sarène dont toutes les activités découlent de la mer et de ses produits.

Depuis quand travaillez-vous avec le PADER ?

Nous avons commencé à travailler avec le PADER depuis longtemps. En effet, nous avons travaillé avec le PRODIM qui a donné naissance au PADER-Mbour. Des études ont été faites, plusieurs rencontres se sont déroulées et tout ceci a abouti à la création de l'AFET. Ce qu'il faut saluer dans ce long compagnonnage est le fait que le PADER a permis l'union et l'entente de toutes les femmes qui travaillaient au niveau de la plage car il y avait de grandes rivalités entre elles.

Quelles sont les réalisations du PADER chez vous ?

En plus de l'entente citée ci haut, nous pouvons parler de:

- la construction de claies de séchage,
- de bacs à salage,
- de magasins de stockage,
- d'aires de parage,
- de la mise à notre disposition d'argent pour mener à bien nos activités.

Et en plus, tous ces aménagements existent au niveau des 2 plages (plage de Diamaguène et celle du garage).

Il faut noter que la plage de Diamaguène disposant de beaucoup plus de membres compte plus d'équipements que celle du garage. On peut aussi noter la salle de réunion et le guichet dont nous-mêmes femmes de l'AFET avons contribué financièrement à la réalisation en donnant une participation financière de 700 000 FCFA.

Nous n'oublions pas aussi les différentes formations assurées par le PADER à notre intention dans les domaines de la gestion de fonds et de la salubrité. Il a renforcé nos connaissances en matière de transformation de produits halieutiques, nous a sensibilisées sur le gaspillage d'argent en nous formant sur la gestion et l'épargne. Nous osons dire que nous sommes les principales sources de vitalité de la COOPAM.

En tant que femmes quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées ?

La principale difficulté que nous rencontrons est surtout l'écoulement de nos produits. Il y a aussi l'enclavement du village de Pointe Sarène par rapport à la route nationale. Il y a l'absence d'éclairage au niveau de la plage.

Nous n'arrivons pas à nouer des relations pour vendre nos produits, mais l'espoir est permis puisque lors de la visite des burkinabés des contacts ont été pris et avec l'appui du PADER on pourra sans doute compter sur ce genre de relation.

Quels sont vos avis sur le guichet et/ou la coopérative ?

Le guichet qui est ici est un ouf de soulagement car on était obligé d'aller jusqu'au village de Keur Balla Lô pour avoir un financement. C'était du temps et de l'argent perdus. Avec ce guichet nous disposons de fonds à temps réels ; ce qui accélère notre travail. Nous retirons de l'argent pour acheter des produits au niveau des pêcheurs et nous parvenons à épargner. Ce guichet nous est vraiment utile parce que sa présence nous motive dans ce que nous faisons.

Invité



Séchage du yett (cymbium) par les membres de l'Association des Femmes transformatrices de Pointe Sarène (AFET)

L'invité du numéro :

Comment jugez-vous le niveau de réalisation de vos activités avec le soutien du PADER ?

Nous donnons une mention spéciale au PADER. Avec l'appui et surtout les formations et les conseils du PADER, nous avons de meilleurs produits. Nous participons aussi à la réduction de la pauvreté dans notre localité avec une bonne gestion et surtout l'épargne que nous faisons.

Certaines d'entre nous ont pu participer ou construire elles mêmes leurs maisons ou à l'achat d'équipements de pêche pour nos familles.

Que pensez-vous du retrait du PADER ?

Nous répondons par ce proverbe « Quand vous donnez naissance à un bébé, il faut attendre le moment du sevrage pour lui interdire le sein. Le cas contraire, il sera un bébé affamé, amaigri que vous n'aurez jamais la joie et la fierté de porter ». Pour vous dire que nous souhaitons que ce compagnonnage avec le PADER continue encore.

Quelle est votre participation à la vie de votre localité ?

Nous participons financièrement à tout ce qui touche nos familles. Nous n'attendons pas nos maris pour agir. Nous avons donné notre contribution pour la construction du guichet et de la salle de réunion, pour la reconstruction de la mosquée après un incendie, sans oublier l'édification d'une école au sein de cette même mosquée.

C'est grâce à notre contribution (1 000 000F CFA) que la pompe à essence tourne. Nous faisons tourner un crédit de 50 000F entre 240 femmes du village. Il y a aussi une grande solidarité entre nous et nous allons prochainement donner un soutien financier au dispensaire de Nianing.

Estimez-vous que les femmes sont assez représentées dans les différentes institutions qui se trouvent dans votre localité ?

On s'entend très bien avec les hommes mais on n'est pas représentées dans les institutions. Vu le poids économique que nous constituons, nous allons nous présenter aux prochaines élections, quitte à désigner nos candidates au niveau de notre association.

La question de la parité est agitée au Sénégal, pensez-vous qu'elle est applicable dans votre localité ?

Bien sûr qu'elle peut être appliquée dans notre localité. Nous comprenons bien la notion de parité et nous pensons qu'il est possible pour nous d'assumer certaines responsabilités au même titre que les hommes.

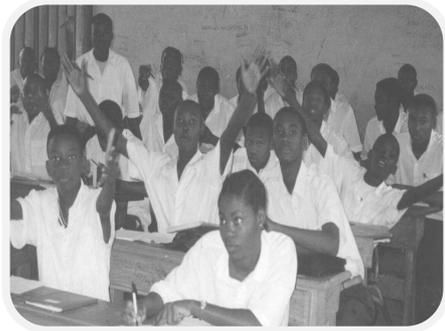
Nous savons qu'on ne peut être imam ou nouer des mariages et nous ne comprenons pas la parité sous cet angle, nous parlons de responsabilité et de représentativité.

Que vous inspire la journée internationale de la femme ?

Une bonne initiative pour la femme, nourrice du monde. Nous allons la célébrer par des manifestations pour montrer notre adhésion à cette reconnaissance. Nous allons faire de cette fête un moment de rétrospection, de réflexion pour améliorer nos activités, nos vies. Ce sera des moments de critiques et de suggestions pour voir comment faire tourner nos activités en insistant sur nos faiblesses et contraintes.

Nous avons impliqué le PADER dans cette démarche.

Humour



Source : Internet

Humour

UN ELEVE EXEMPLAIRE ?

Il y avait un instituteur qui devait passer son examen pratique du CAP (certificat d'aptitude pédagogique) Ce diplôme devrait lui permettre d'être titularisé dans le corps des instituteurs et de bénéficier des avantages que cela confère.

Le candidat devait présenter alors une leçon dont le thème portait sur le **SUCRE**

Ainsi la leçon se déroula sur des explications sur les formes de sucre, son aspect, son rôle son origine, etc....

Supposant que la leçon est bien comprise, il demanda alors aux élèves

« **Qui peut faire une phrase avec le mot sucre ?** »

Immédiatement un élève leva la main en claquant les doigts et demanda avec insistance la parole :

« **Monsieur moi** », « **Monsieur moi** », « **Monsieur moi** »

Le maître connaissant bien l'élève lui tournant la tête faisant semblant de ne pas l'entendre. Mais l'élève insista à demander la parole. En fait le maître attendait qu'un autre élève lève la main pour qu'il l'interroge. Ce qui lui permettrait d'éviter de donner la parole à son turbulent élève. Ce que le maître n'obtiendra pas.

L'inspecteur demanda au candidat « **pourquoi ne pas donner la parole à celui qui demande avec insistance ?** »

N'ayant plus de choix, le maître s'assied et donne enfin la parole au fameux élève. Ce dernier se leva correctement et formula la phrase suivante :

« **Chaque matin, je bois du café.** »

Tout le monde attend la suite de la phrase parce qu'il n'y a pas encore le mot de la leçon. Pendant un certain temps l'élève s'assied à sa place

Le maître cria sur l'élève en lui demandant :

« **Où est le mot sucre ?** »

L'élève répliqua en disant simplement « **DEDANS, dans le café que j'ai bu** »

Omar Sow,
Conseiller en élevage
PADER-Louga

Le PADER-RESOPP c'est . . .

Les équipes du PADER :

- ▶ 5 CLAT (Cellules Locales d'Appui Technique) dans chaque zone d'action : Podor, Louga, Tivaouane, Mbour, Sédhiou
- ▶ 1 CCAT (Cellule Centrale d'Appui Technique) basée à Thiès

Le RESOPP (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal) :

- ▶ siège et **Cellule d'Appui Technique** du RESOPP basés à Thiès
- ▶ 7 coopératives agricoles et une union de coopératives : la **CORAD** (CR Ndioum, Dépt Podor), la **COOPAKEL** (CR Kelle Gueye, Dépt Louga), la **COOPAM** (CR Malicounda, Dépt Mbour), la **COOPAD** (CR de Diende, Dépt Sédhiou), la **COOPAGRIM** (CR Mont Rolland, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIK** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIP** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), l'**UCAPP** (Union des coopératives agricoles de Pambal) qui regroupe COOPAGRIM, COOPAGRIK et COOPAGRIP

La **COOPEC-RESOPP** (Coopérative d'Epargne et de Crédit du RESOPP), instrument financier du RESOPP :

- ▶ une **Agence Nationale** et la **Direction** à Thiès
- ▶ 5 agences locales en parallèle du réseau des coopératives : **Podor** (avec CORAD), **Louga** (avec COOPAKEL), **Mbour** (avec COOPAM), **Sédhiou** (avec COOPAD) **Pambal** (avec UCAPP)

Partenaires financiers:

Coopération autrichienne et Fonds Belge de Survie



ONG d'exécution :
EWA et ADG

